



## JURY D'ASSISES

Conformément aux dispositions de la loi 78-788 du 28 juillet 1978 relative à la constitution du Jury d'Assises,

il sera procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, en séance publique le mardi 6 mai 2025 à 9h00, à la MAIRIE, de 3 électeurs en vue de l'établissement de la liste préparatoire de la liste annuelle du Jury Criminel pour 2026.

Affiché en Mairie, le 23 avril 2025

Le Maire, Murielle PICQ